

Compte-rendu conseil municipal du 24 avril 2015

Membres excusés : Maryline BUSI, Laurent CUROT, Jean-Pierre FERRIER

Présentation programme travaux garderie périscolaire :

Christophe BRISE présente à l'assemblée le programme de travaux (réaménagement et sécurité des locaux) à effectuer à la garderie périscolaire. Le projet est validé, l'appel d'offres sera lancé dès que possible après la réunion de la commission bâtiments qui est programmée pour finaliser le programme de travaux qui inclura les travaux de pose de revêtement mural de la salle multi activité, le planning de travaux à réaliser en juillet devra être respecté.

Salle des fêtes :

La nouvelle machine pour les sols est livrée et fonctionne parfaitement.

Concernant les consommations d'énergie, il convient de prendre rendez-vous avec l'installateur pour la vérification du matériel.

Le devis Bouillier pour l'isolation complémentaire du plafond s'élevant à 436.43 € TTC est validé. Les employés effectueront le travail, un chemin d'accès à la VMC sera mis en place.

Dossier PLU :

Le nuancier papier a été réalisé par Marie-Laure PERRIN et validé.

La prochaine réunion de travail de la commission est programmée jeudi 30 avril à 14 h 00

Les membres listent les différentes remarques à prendre en compte dans la rédaction du document PADD proposé par le Cabinet TOPOS.

Travaux chemins :

La commune a loué une pelle pour permettre aux employés communaux de procéder aux travaux sur différents chemins :

- Chemin moulin Déliot : fossés et accotements, nivelage et remise en cailloux, pose d'éco box dans le virage
- Chemin lagunes : enrochement du fossé, remise en terre, curage du fossé
- Lotissement Tillières : arrachage des souches et remise en terre

Les membres valident le programme chemins 2015 avec Cuiseaux Intercom ' :

- Route de la Liambe sur 270 m
- Route du Villaret sur 411 m
- Route de la Penchaude sur 451 m

Le montant total de l'enveloppe s'élève à 23277 € dont 1607 € sur le budget communal

PEDT :

Aurélie GAMBÉY donne compte-rendu des différentes réunions de travail avec Condal pour la mise en place d'un PEDT pour le RPI à la rentrée de septembre.

GARDERIE PERISCOLAIRE :

Monsieur le Maire informe qu'il convient de modifier l'article 8 notamment concernant la facturation lors d'absences. Les membres valident le nouveau règlement pour une mise en application dès la rentrée de mai 2015.

Les membres décident l'achat d'un téléphone portable pour la garderie.

Au cours de la séance, les membres :

- Acceptent le devis de réparation des jeux de l'école pour la somme de 645.60 € TTC ;
- Décident l'achat d'une bétonnière suivant devis de 264 € HT
- Décident d'accorder une subvention de 60 € pour participation au voyage scolaire d'un élève de la commune scolarisé au lycée Vincenot
- Formulent un avis de soutien au projet du center parc du Rousset
- Fixent l'indemnité d'exercice des missions des agents pour 2015
- Délibèrent sur une demande de raccordement au réseau électrique pour l'aire de services
- Fixent le montant de la RODP 2015
- Sont informés de l'estimation des domaines relative à la vente SNCF, décident de ne pas donner suite à ce dossier
- Fixent l'indemnité d'occupation d'un local communal par le foyer rural à 40 € par mois
- Prennent connaissance du montant définitif des dotations 2015 attribuées à la commune soit une baisse de 8032 €
- Organisent la cérémonie commémorative le 08 mai à 11 h 00 départ vers la salle des fêtes
- Écoutent compte-rendu de la commission affouages par Michel FAVRE, fixent la date pour le cubage du bois
- Sont informés du passage du Tour du Jura le 1^{er} mai, d'inhumations sur la commune et de prochains mariages

Le prochain conseil municipal est fixé au vendredi 22 mai à 20 h 00

Le 27 avril 2015

Jean-Luc VILLEMAIRE, maire.